



**Ville d'Angoulême**  
**Extrait du registre des délibérations**

**Attribution d'une subvention au Comité de quartier de Basseau - Projet  
"Fête de l'Ouest"**

DE20170522_26	Conseil municipal du 22 mai 2017
Rapporteur : Joël GUITTON	Télétransmise à la Préfecture le <b>24 MAI 2017</b> Affichée le 24 mai 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt deux mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 11 mai 2017

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. DEBROSSE à M. BOURGOIN
- Mme FAVE à Mme DE MAILLARD
- Mme ARLOT à M. POUSSET
- Mme LASBUGUES à Mme CHAUVET
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. ACHARKI à Mme LAÏRI
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : Mme Danielle CHAUVET

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
Le(La) Directeur(rice) Général(e)  
Adjoint(e)

Cyrille DEVENDEVILLE  
Directeur Général Adjoint

**Attribution d'une subvention au Comité de quartier de  
Basseau - Projet "Fête de l'Ouest"**

Proximité et citoyenneté  
id : 1807

Conseil municipal  
22 mai 2017

26

Rapporteur : Joël GUITTON

Depuis plusieurs années, diverses associations organisent, sur le secteur Ouest de la ville, la « Fête de l'Ouest ».

Ainsi, le Centre social, culturel et sportif (CSCS) Grande Garenne-Sillac-Frégeneuil proposera des animations le 17 juin 2017, tandis que, sur le quartier de Basseau, le comité de quartier éponyme a retenu, en lien avec la Fédération des MJC et en l'absence de centre social sur le quartier, la date du 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour sa manifestation. Entre ces deux dates, la Ville d'Angoulême proposera, dans le cadre de l'ORU, des activités complémentaires.

Ces manifestations ont vocation à créer du lien social sur le territoire et plus particulièrement sur les quartiers du secteur Ouest.

Pour le quartier de Basseau, les associations pressenties pour accompagner la démarche portée par le comité de quartier, sont :

- l'association des locataires de Basseau ;
- l'association Maraguiri ;
- l'association Amicale et espoir charité ;
- l'association Clair d'Afrique ;
- l'association Arts Couleurs ;
- l'association Jeunesse Sportive de Basseau (JSB).

Aussi, diverses animations sont d'ores et déjà identifiées :

- activités musicales ;
- animations sportives ;
- animations autour du jeu ;
- mur d'expression pour collecter la parole des habitants ;
- barbecue convivial...

Pour mener à bien ce projet sur le quartier de Basseau, le comité de quartier prévoit un budget de 7 300 euros.

Au regard des objectifs poursuivis à travers ladite manifestation, il y a lieu pour la Ville d'Angoulême de soutenir cette initiative. En conséquence, il est envisagé de répondre à la demande de soutien du comité de quartier par l'octroi d'une subvention de 1 000 euros.

Au regard des éléments exposés, il vous est proposé :

D'octroyer une subvention au comité de quartier de Basseau d'un montant de 1 000 euros pour le projet « Fête de l'Ouest » ;



